

Procès-verbal de la séance du 08 novembre 2023

Date de convocation : 31/10/2023

Date d'affichage : 31/10/2023

Le huit novembre deux mil vingt-trois, à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Bruno RUSSEIL, Maire.

Etaient également présents : Mme GAUTHERIN, M. ROGER, Mme ARAMINTHE, Mme HEBERT-GOYER – M. BOUCE

Absents : M. BRELET – M. BOUET

Mme Marie HEBERT-GOYER est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1° : Délibération choix du cabinet mission MO projet requalification du cœur de bourg :

Rapporteur : le Maire & C. Gautherin

Le conseil municipal a souhaité lancer une consultation de demande de prestation intellectuelle (maîtrise d'œuvre infrastructure) pour le projet de requalification du cœur de bourg de la commune d'Esquay sur Seulles.

Cinq cabinets ont été consultés et ont reçu un cahier des charges : Arc en Terre, Atelier strates en strates, Mosaïc, Tecam et Zenobia

Le retour des offres a été fixé au 02 octobre 2023, et ce délai a été repoussé au 04 octobre 2023 à 18 h (tous les cabinets ayant été avisés par mail).

Les cabinets Strates en strates et Zenobia se sont excusés de ne pouvoir répondre.

Trois offres ont été reçues : Arc en Terre, Mosaïc et Tecam

Les offres de ces trois cabinets ont été analysées sur un ensemble de plusieurs critères (structure de l'entreprise, références professionnelles, compétences, honoraires). Lors de cette séance un débat attentionné a animé le conseil municipal après la présentation des offres par M. le Maire et Claire Gautherin, Adjointe.

A l'issue de ces échanges, le conseil municipal a procédé au vote :

Votants : 6 Cabinet Arc en Terre : 3 voix

Cabinet Mosaïc : 3 voix (dont la voix de M. Russeil, Maire et Président de séance)

Vu l'article L.2121-20 du CGCT, la voix du Président de séance, Maire est prépondérante. Ainsi l'offre du cabinet Mosaïc est retenue pour un montant de 5 980 € HT.

2°- Questions diverses :

- Retours sur les conséquences de la tempête Ciaran : quelques dégâts sur la toiture de l'église, des chutes d'arbres et une coupure d'électricité de moins de 24 h. Les techniciens d'Enedis ont été très réactifs dans des conditions difficiles, à l'image de bénévoles afin de déplacer de nombreux arbres et rétablir ainsi la circulation sur les axes principaux.
- Le téléthon se tiendra les 8 & 9 décembre à la salle de Vienne en Bessin en collaboration avec les communes de Le Manoir, Vaux sur Seulles et Vienne en Bessin
- La page Facebook de la commune est de nouveau active sous la responsabilité de Marie Hébert-Goyer
- La cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal aura lieu le samedi 06 janvier 2024 à 18h30 à la salle polyvalente
- Le contrat de l'agent d'entretien arrive à expiration avec l'association Synodiya Services au 30/11/2023. Une réflexion est en cours afin de trouver une solution satisfaisante dans l'intérêt général pour la collectivité
- Les acquisitions des bandes de terrain liées au projet de requalification du bourg RD n°126 avancent de façon satisfaisante
- L'entreprise Closystem retenue pour la réalisation des travaux de clôture et de plantations interviendra à compter du 20 novembre 2023
- Réseau d'assainissement collectif phase 2 (chemin de Varember, route de Creully et chemin des Buquets) : une réunion d'informations aura lieu fin décembre et le démarrage des travaux est programmée pour le début d'année 2024

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,
Bruno RUSSEIL

